

Fonctionnement du Jeu Braderie Eté **2025**

Article I. Organisation

L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE, association loi 1901, Créé le 05/02/2010, N° de SIREN 520 720 046, dont le siège est au 11 place de la république 48000 Mende,
Contact : odccd@gmail.com,
Tél 04 66 48 01 14,

organise la distribution, sous condition d'achat, de "papillotes de Foire", à l'occasion de l'événement "**Braderie d'été**", qui se déroulera du **mercredi 30 juillet au samedi 2 août 2025**.

Article II. Participation

La participation à ce jeu implique l'acceptation du présent règlement.

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse incluse). Concernant les personnes mineures, le jeu se fait sous la responsabilité et avec l'autorisation du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale (un modèle d'autorisation parentale est disponible à la fin du présent règlement). L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE se réserve le droit de demander cette autorisation et de disqualifier le participant en l'absence de justification de cette autorisation.

Ne peuvent participer à ce jeu :

- les commerçants adhérents de l'association ainsi que ceux de toute société intervenante ou ayant collaboré ou collaborant à l'organisation du jeu.
- Les membres de leurs familles respectives (par famille, il faut entendre, les personnes vivant sous le même toit, ainsi que leurs ascendants et descendants directs et/ou collatéraux).

La participation est strictement personnelle et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres participants.

Article III. Modalités

Les personnes qui souhaitent participer au jeu doivent réaliser entre le mercredi 30 juillet et le samedi 2 août, un achat d'un montant minimum de 10€ chez les commerçants inscrits à la Braderie (liste en annexe).

A l'issue de leur achat, elles se verront remettre, dans la limite des stocks disponibles, une papillote de Foire (dans la limite des stocks disponibles), pour y découvrir l'un des messages suivants :

- « Perdu à bientôt »
- 1 symbole 🎁
- 2 symboles 🎁 🎁

Article IV. Dotations

Un nombre maximum de 2000 papillotes de Foire disponibles ont été remises aux commerçants inscrits à la Braderie.

Les lots mis en jeu se composent de chèques cadeaux Cad'OCoeur, répartis parmi les 2000 papillotes de foire :

- 90 papillotes gagnantes d'une valeur de 5€ (1 symbole 🎁)
- 35 papillotes gagnantes d'une valeur de 10€ (2 symboles 🎁 🎁)

Les papillotes gagnantes peuvent être échangées immédiatement contre les chèques cadeaux correspondants au bureau de l'Office de Commerce, 11 place de la République (selon jours et horaires d'ouverture).

Les chèques cadeaux seront réutilisables sur l'ensemble du réseau partenaire jusqu'au 31/12/2025.

Le lot gagné par le participant restera disponible à l'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE jusqu'au 30/09/2025.

Passé ce délai, le lot sera considéré comme non souhaité par le gagnant. Il ne pourra être réclamé après cette date.

Article V. Dépôt légal

Le règlement complet de jeu est disponible au bureau de l'Office de Commerce, place de la République 11, 48000 Mende et sur le site internet de l'Office de Commerce : www.commerces-mende.fr

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site de l'organisateur.

Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite par courrier avant la date de clôture du jeu à l'adresse suivante : Office de Commerce Cœur de Lozère place de la République 11, 48000 Mende. Les frais postaux nécessaires à la demande de règlement seront remboursés sur simple demande sur la base du tarif lent « lettre » en vigueur.

Article VI. Utilisation

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du jeu proposé.

L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE se réserve le droit d'écarter toute personne qui contreviendrait ou tenterait de contrevenir à l'une quelconque des dispositions du présent règlement.

Participer au jeu implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles et des droits des autres joueurs.

Article VII. Litiges et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation, sans réserve, du règlement dans son intégralité. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE tranchera, impartialement, tout litige relatif au jeu et à son règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur le nom des gagnants.

L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu dans le respect de l'article V. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Le gagnant renonce à réclamer à la société organisatrice tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation des lots.

Article VIII. Attribution de compétence

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile.

Article IX. Informatique et Libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu disposent, en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant.

Toute demande d'accès ou de rectification doit être adressée à L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE.

AUTORISATION PARENTALE DES PERSONNES LÉGALEMENT RESPONSABLES DU MINEUR

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale sur le mineur :

_____, l'autorise expressément à participer au Jeu à gratter "Journée sportive avec nos commerçants"

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du jeu concours disponible sur Internet à l'adresse www.commerces-mende.fr, dont j'accepte expressément les conditions.

Je garantis L'OFFICE DE COMMERCE CŒUR DE LOZERE que j'ai autorisé pour accorder cette autorisation contre tout recours ou action que pourrait former toute personne physique ou morale qui estimerait avoir des droits quelconques à faire valoir sur tout ou partie de cette autorisation.

Fait à _____,

Le ____/____/2025

ANNEXE :

Liste des commerçants participants :

BEAUTY SUCCESS
BREAL Mende
by topaze
Chaussures Delmas
comme les grands
Devred1902
Grain de Malice
Marilou Bijoux
place aux hommes
Pluriel
topaze
Version Fille
Vêtements Salvestri
Atelier J et Co
Optic 2000
Frou Frou
Soto et Co
Model Couture
Cache-Cache